

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS**

**VILLE DE FERMONT**

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 18 janvier 2021, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire  
Monsieur Martin ST-LAURENT,

Monsieur Bernard DUPONT,  
Monsieur Danny BOUCHARD,  
Madame Cindy VIGNOLA,  
Monsieur Marco OUELLET,  
Monsieur Daniel BERGERON,  
Monsieur Shannon POWER.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Jimmy MORNEAU, directeur général par intérim, sont aussi présents.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;  
  
PÉRIODE DE QUESTIONS
- 2.- Résolution – adoption des procès-verbaux;
- 3.- Résolution – adoption des comptes à payer;
- 4.- Résolution pour accorder des subventions à différents organismes pour l'année 2021;
- 5.- Résolution pour nommer la firme Cain Lamarre pour l'application des règlements municipaux ainsi que certains dossiers juridiques pour l'année 2021;
- 6.- Résolution pour mandater la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L. pour la vérification comptable;
- 7.- Résolution pour mandater la firme Norda Stelo inc. pour une assistance technique pour l'année 2021;
- 8.- Résolution pour autoriser monsieur Jimmy Morneau, directeur général par intérim, à renouveler un contrat de service de consultante pour la Ville de Fermont avec Madame Carolle Bourque;
- 9.- Résolution pour autoriser le renouvellement du contrat pour la cueillette et la garde d'animaux domestiques;
- 10.- Résolution pour accepter l'offre de service pour l'étude de vulnérabilité de la source d'eau potable de la Ville;
- 11.- Résolution pour accepter l'offre de service pour la caractérisation des sols de la rue du Parc;
- 12.- Résolution pour accepter l'offre de service pour la modernisation de l'image de marque de la Ville de Fermont;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

13.- Résolution – Remplacement de la coordonnatrice aux programmes aquatiques et nautiques du Service des loisirs et de la culture;

14.- Résolution pour adopter le règlement numéro 460 pour déterminer les taux de taxes municipales pour l'exercice financier 2021;

15.- AFFAIRES DIVERSES

- Résolution R21-01-15 – Achat de terrains au Centre de service RLT inc.;

PÉRIODE DE QUESTIONS

16.- Résolution – fermeture de la séance.

**R21-01-01**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le point suivant a été ajouté à Divers :

- Résolution R21-01-15 – Achat de terrains au Centre de service RLT inc.;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié;

ADOPTÉE

**R21-01-02**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire tenue le 11 janvier 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent les procès-verbaux, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

**R21-01-03**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 31 décembre 2020 au montant de 1 334 982,38 \$, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

**NUMÉRO 01-21**

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19, art. 481 a*).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

▶	<u>3 401 466,66 \$</u>	
<b>Paiements internet : 3311 à 3341</b>		<b>386 349,92 \$</b>
<b>Paiements par chèque : 24505 à 24555; 24557 à 24665;</b>		<b><u>533 177,56 \$</u></b>
<b>Chèques de moins de 1 000 \$</b>	<b>32 063,36 \$</b>	
<b>Chèques de plus de 1 000 \$</b>	<b>887 464,12 \$</b>	
		<b>919 527,48 \$</b>
<b>Dépôts de paies # 48 à 52</b>		<b><u>415 454,90 \$</u></b>
 <b>GRAND TOTAL</b>		 <b><u>1 334 982,38 \$</u></b>

---

Sandra Gagnon, trésorière

**R21-01-04**

**RÉSOLUTION POUR ACCORDER DES SUBVENTIONS À DIFFÉRENTS ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2021**

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la Trésorière à payer les subventions accordées aux différents organismes pour l'année 2021 :

<b>Comité de spectacles</b>	<b>35 000 \$</b>
<b>Entretien des parcs</b>	<b>12 000 \$</b>
<b>Maison d'aide et d'hébergement</b>	<b>15 000 \$</b>
<b>Taïga Carnaval</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Organismes jeunesse</b>	<b>55 000 \$</b>
<b>Autres organismes</b>	<b>20 000 \$</b>

ADOPTÉE

**R21-01-05**

**RÉSOLUTION POUR NOMMER LA FIRME CAIN LAMARRE POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX AINSI QUE CERTAINS DOSSIERS JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2021**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

QUE les membres du Conseil mandatent la firme **Cain Lamarre**, pour l'application des règlements municipaux ainsi que certains dossiers juridiques pour l'année 2021;

ADOPTÉE

**R21-01-06**

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L. POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE**

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil mandatent la firme **Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.** pour la vérification comptable de l'année 2020, et pour tout autre mandat pour l'année 2021;

ADOPTÉE

**R21-01-07**

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME NORDA STELO INC. POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Éric Bélanger de la firme Norda Stelo Inc. concernant une proposition de services professionnels en vue d'une assistance technique et administrative pour la Ville de Fermont dans le domaine de l'ingénierie;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la firme **NORDA STELO INC.** pour une assistance technique et administrative pour l'année 2021, au coût de 150 \$ / heure (taux du décret) pour les services de Monsieur Éric Bélanger, ingénieur et chargé de projet;

ADOPTÉE

**R21-01-08**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR JIMMY MORNEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM À RENOUVELER UN CONTRAT DE SERVICE DE CONSULTANTE POUR LA VILLE DE FERMONT AVEC MADAME CAROLLE BOURQUE**

CONSIDÉRANT que la Ville a engagé une ressource pour pourvoir le poste de greffière et que celle-ci est entrée officiellement en fonction à compter du 15 mai 2020;

CONSIDÉRANT que cette ressource aura possiblement besoin, pour une période déterminée, d'un support professionnel, technique et, au besoin, administratif dans l'exercice de sa fonction et aussi afin d'assurer adéquatement la transition de certains dossiers d'envergure relevant du greffe;

CONSIDÉRANT que Madame Carolle Bourque est en mesure de donner les services requis;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER monsieur Jimmy Morneau à renouveler un contrat avec Madame Carolle Bourque;

QUE ce contrat fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

ADOPTÉE

**R21-01-09**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LA GARDE D'ANIMAUX DOMESTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la cueillette et la garde d'animaux domestiques sera échu le 31 janvier 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent le renouvellement du contrat pour la cueillette et la garde d'animaux domestiques, au coût mensuel de 1 580 \$, taxes en sus, pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022;

ADOPTÉE

**R21-01-10**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE D'EAU POTABLE DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont doit se conformer à la nouvelle réglementation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'analyse de la vulnérabilité de son site de captation de l'eau potable et de la transmission d'un rapport au Ministre ainsi que d'une étude de mise aux normes;

CONSIDÉRANT l'expertise et la connaissance du territoire de la firme;

CONSIDÉRANT la proposition forfaitaire qui inclut toutes les activités requises pour la rédaction du rapport ainsi que la visite obligatoire;

CONSIDÉRANT la disponibilité de la firme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de la compagnie Englobe pour un montant de 21 700 \$ taxes en sus;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R21-01-11            RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR LA  
CARACTÉRISATION DES SOLS DE LA RUE DU PARC**

CONSIDÉRANT QU'afin de bien préparer les devis d'appel d'offres pour la rue du Parc, il est important d'obtenir de l'information sur la nature des sols sous la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE la firme possède une expertise sur le territoire;

CONSIDÉRANT le domaine d'expertise particulier de la firme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de la compagnie Construction et Expertise PG pour un montant de 12 102,80 \$ taxes en sus;

ADOPTÉE

**R21-01-12            RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR LA  
MODERNISATION DE L'IMAGE DE MARQUE DE LA VILLE DE FERMONT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a fait parvenir à deux soumissionnaires des lettres d'invitation à soumissionner pour la modernisation de l'image de marque;

CONSIDÉRANT QU'UN seul fournisseur a répondu à l'invitation;

CONSIDÉRANT QU'UN comité d'évaluation a confirmé la conformité de la soumission reçue;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Madame Marie Philippe Couture, greffière et responsable des communications;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de la compagnie Parallèle pour un montant de 38 000 \$ taxes en sus;

ADOPTÉE

**R21-01-13            RÉSOLUTION – REMPLACEMENT DE LA COORDONNATRICE AUX  
PROGRAMMES AQUATIQUES ET NAUTIQUES AU SERVICE DES LOISIRS ET  
DE LA CULTURE**

CONSIDÉRANT le départ de la coordonnatrice aux programmes aquatiques et nautiques du Service des loisirs et de la culture pour un congé de maternité;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer son remplacement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, d'embaucher monsieur Michaël Gagnon pour occuper le poste;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a déjà travaillé au Service des loisirs et de la culture et qu'il connaît bien le poste de coordonnateur aquatique;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gagnon occupe présentement des fonctions similaires pour une autre organisation;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'engagement de Monsieur Michaël Gagnon pour occuper le poste de coordonnateur aux programmes aquatiques et nautiques du Service des loisirs et de la culture pour la durée du remplacement du congé de maternité de l'actuelle coordonnatrice;

ET

D'AUTORISER le directeur général par intérim, Monsieur Jimmy Morneau, et la directrice du Service des loisirs et de la culture, Madame Marie-Pier Allard, à signer une entente à cet effet avec Monsieur Michaël Gagnon;

ADOPTÉE

**R21-01-14**

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 460 POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES MUNICIPALES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le Conseiller Marco OUELLET, à la séance extraordinaire tenue le 11 janvier 2021;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement numéro 460 pour déterminer les taux de taxes municipales pour l'exercice financier 2021, soit et est par la présente adopté;

ADOPTÉE

**DIVERS**

**R21-01-15**

**RÉSOLUTION – ACHAT DE TERRAINS AU CENTRE DE SERVICE RLT INC.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des documents fournis par Monsieur Jimmy Morneau, directeur de l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les terrains vacants disponibles pour l'achat sont situés sur des terrains privilégiés de la Ville de Fermont;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE le prix de vente des terrains est raisonnable et que l'offre inclut l'épreuve environnementale de sol et l'arpentage topographique;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER l'offre d'achat du centre de service RLT Inc. pour les terrains numéros de cadastre 5966609 et 5966685 au montant de 287 700 \$;

ET

D'AUTORISER Monsieur Jimmy Morneau, directeur de l'Urbanisme et directeur général par intérim, à signer l'offre d'achat avec le Centre de service RLT Inc. et à signer les documents afférents pour la transaction notariée;

ET

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement à même le surplus accumulé;

La Conseillère Cindy VIGNOLA se retire.

ADOPTÉE

**R21-01-16**

**RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 43.

ADOPTÉE

MARTIN ST-LAURENT

MAIRE

MARIE PHILIPPE COUTURE

GREFFIÈRE